



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE  
ET DE LA MER

Direction interdépartementale des Routes  
Est

Nancy, le 29 septembre 2016

Communication

COMMUNIQUE DE PRESSE

**RN57 – Mise à 2x2 voies de la section Rioz Voray sur l'Ognon**

**Du lundi 3 au lundi 31 octobre 2016**, les travaux d'aménagement de la mise à 2x2 voies de la section Rioz Voray sur l'Ognon vont entraîner des perturbations sur les sections suivantes :

- **à hauteur de Voray sur l'Ognon** : neutralisation de la voie de gauche du sens Besançon => Vesoul, réduction de la vitesse par palier jusqu'à 90 ou 70 km/h et interdiction de dépasser ;
- **à hauteur de Perrouse** : basculements de circulation et limitations de la vitesse à 70 ou 50 km/h et interdiction de dépasser ;
- **à hauteur de Sorans-les-Breurey** : réduction de largeur de chaussée, limitation de la vitesse à 70 km/h et interdiction de dépasser.

Tous les mouvements de « tourne-à-gauche » depuis la RN57 sont interdits.

**Consciente des désagréments liés à ce chantier,  
La DIR Est remercie les automobilistes de leur compréhension.  
Elle leur recommande la plus grande prudence et la modération de leur vitesse sur les  
déviationes et aux abords des chantiers pour leur propre sécurité et celle du personnel  
travaillant sur la route.**

Contact presse :  
*Suzanne Tschaege*  
Tél : 03.83.50.96.37  
06 19 18 05 57

